

La fabrique réactionnaire

Antisémitisme, spoliations
et corporatisme dans le cuir
(1930-1950)

Florent Le Bot



SCIENCES PO

LES PRESSES

Extrait de la publication

La fabrique réactionnaire

La fabrique réactionnaire

*Antisémitisme, spoliations
et corporatisme dans le cuir
(1930-1950)*

Florent Le Bot

Ouvrage publié avec le concours de
l'École doctorale « Pratiques et théories du sens » (Université Paris-VIII)
et de l'UMR IDHE « Institutions et dynamiques historiques de l'économie »
(Université Paris-VIII)

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)
La Fabrique réactionnaire. Antisémitisme, spoliations et corporatisme dans le cuir (1930-1950) / Florent Le Bot – Paris : Presses de Sciences Po, 2007.
ISBN 978-2-7246-1046-8

RAMEAU :

- Cuir : Industrie et commerce : France : 1900-1945
- Spoliation des Juifs : France : 1900-1945
- Juifs : Réclamations en restitution et indemnisation : France : 1945-1970
- Guerre mondiale (1939-1945) : Aspect économique : France
- France : 1940-1945 (Occupation allemande)
- Antisémitisme : France : 1900-1945

DEWEY :

- 944.74 : France – Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)

Public concerné : public intéressé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

*À Chloé, Julie, Arthur,
mon amour.*

À Michel, en partage.

*Aux archivistes, aux historien(ne)s,
aux ami(e)s, aux témoins, nombreux
qui ont contribué à cet ouvrage de dentellière.
Un grand merci à Claire, mon éditrice.*

À PVN, en mémoire.

Table des matières

<i>Liste des sigles</i>	9
<i>Préface de Michel Margairaz</i>	11
<i>Introduction</i>	17
• Les spoliations antisémites	19
• Un monde de PME dans lequel viennent « s’immiscer » quelques grands groupes	23
• Un processus, une construction, une fabrique	27
• La réaction industrielle	29

I - MUTATIONS ET RÉACTION (1930-1939)

<i>Chapitre 1 / LE CUIR ENTRE CRISE ET MUTATIONS</i>	37
• Archaïsmes et dynamismes	37
• Les formes nouvelles de concentration des entreprises	63
• Une branche en crise	86
<i>Chapitre 2 / LA « FAMILLE DU CUIR » EN RÉACTION</i>	103
• Protéger la famille	103
• Organiser la famille	119

II - « ARYANISER » LE CUIR (1940-1944)

<i>Chapitre 3 / UNE OPPORTUNITÉ POUR LA RÉACTION</i>	141
• Les acteurs de l’« aryanisation » économique	141
• Les objectifs des organismes professionnels	151
• Des concurrents au cœur du processus	165

<i>Chapitre 4 /</i>	UNE ENTREPRISE GERMANO-FRANÇAISE D'ÉLIMINATION « RACIALE »	193
	• Des tutelles multiples, une responsabilité française	193
	• La fabrique de l'« aryanisation »	209
	• « Aryanisation », collaboration et ingérences allemandes	249

III - RESTITUTIONS ET RESTRUCTURATION (1944-1950)

<i>Chapitre 5 /</i>	SPOILIER N'EST PAS VOLER ?	269
	• Le déroulement des restitutions	269
	• Restitutions difficiles, réparations impossibles	289
<i>Chapitre 6 /</i>	L'ÉCHEC DE LA RÉACTION INDUSTRIELLE	319
	• L'impact de l'« aryanisation » sur l'économie	319
	• La fin d'un cycle réactionnaire	331
	<i>Conclusion</i>	361
	• Une branche en mutation	361
	• Les répliques aux mutations	362
	• Une « aryanisation » économique opportune	363
	• La fin d'un cycle	366
	• La fabrique réactionnaire : entre changement de paradigme économique et mise en cause d'un consensus radical	368
	• Pour une histoire anthropologique de la civilisation industrielle	374
	<i>Bibliographie</i>	377
	<i>Table des documents</i>	391
	<i>Index des personnes</i>	393
	<i>Index des entreprises</i>	397

Liste des sigles

AP	Administrateur provisoire
BUP	Banque de l'Union parisienne
CCOP	Comité central de l'organisation professionnelle
CGLF	Confédération générale du Labeur français
CGPF	Confédération générale de la production française / du patronat français
CGOC	Comité général d'organisation du commerce
CGOIC	Comité général d'organisation des industries du cuir
CGQJ	Commissariat général aux questions juives
CGT	Confédération générale du travail
CIGMA	Compagnie internationale des grands magasins
CII	Centre d'information interprofessionnel
CJP	Centre des jeunes patrons
CNC	Conseil national du cuir
CO	Comité d'organisation professionnelle
COB	Comité d'organisation des banques
COIB	Comité d'organisation des industries du bois
CPAS	Comité de prévoyance et d'action sociales
CSCM	Chambre syndicale nationale du commerce de détail de la maroquinerie et articles de voyages
DAE	Direction de l'aryanisation économique
DGAE	Direction générale de l'aryanisation économique
DGREFA	Délégation / délégué général (e) aux relations économiques franco-allemandes
DRAE	Direction régionale de l'aryanisation économique
FDC	Fédération des syndicats de détaillants en chaussures de France
FNAMC	Fédération nationale des artisans-maîtres de la chaussure
FPIC	Fédération de la petite industrie de la chaussure de France
GJT	société anonyme Getting-Jonas-Titan
GNA	Groupement national de l'ameublement
IEQJ	Institut d'étude des questions juives
JOEF	Journal officiel de l'État français

JORF	Journal officiel de la République française
MBF	Militärbefehlshaber in Frankreich (Commandement militaire allemand en France)
OBIP	Office des biens et intérêts privés
OCRPI	Office central de répartition des produits industriels
OPIC	Office professionnel de l'industrie du cuir
PQJ	Police des questions juives
SAG	Société anonyme française de gérance
SIFIC	Société industrielle et financière du cuir
SCAE	Service central de l'aryanisation économique
SCAP	Service de contrôle des administrateurs provisoires (1940-1944)
SCAP	Service temporaire de contrôle des administrateurs provisoires et liquidateurs de biens israélites (1945-1948)
SPIRC	Syndicat de la petite industrie de la réparation de chaussures
SOFICO	Société financière et commerciale du cuir et de la chaussure
USMC	United Shoe Machinery Corporation

Préface

L'ouvrage qu'on va lire présente plus d'un trait original. Issu d'un travail de thèse, l'ensemble combine non sans subtilité sur une période longue – des années 1930 aux années 1950 – l'histoire politique du corporatisme et de l'antisémitisme, incluant l'épisode vichyste, l'histoire économique d'une branche industrielle, ainsi que l'histoire sociale des professionnels et des organisations patronales qui s'y trouvent rassemblées. La construction résulte de l'élaboration d'une problématique complexe au carrefour, on l'a compris, entre l'histoire politique et l'histoire économique et sociale. L'auteur a réussi à mêler une analyse structurelle de la branche du cuir en moyenne durée, une étude de la conjoncture économique et politique marquée par la crise, la guerre, l'Occupation et la politique de collaboration économique et d'exclusion antisémite de Vichy, puis la Libération, les restitutions et la Reconstruction, ainsi qu'une histoire des organisations syndicales et professionnelles des entreprises de fabrication des articles en cuir. Il s'est agi d'aborder les discours, les pratiques et les acteurs d'un véritable courant *réactionnaire* au sens plein du terme. Réactionnaire dans son acception politique, car il s'y combine à des doses variables corporatisme, xénophobie, antisémitisme, mais aussi, et c'est là l'innovation féconde, réactionnaire au sens d'une véritable réaction industrielle, fondée sur une action de *lobbying* en faveur du malthusianisme, de l'exclusivisme et du protectionnisme aux fins de s'opposer à l'évolution économique, guère évitable, des entreprises du cuir et ainsi entraver le mouvement de modernisation, de rationalisation et de concentration à l'œuvre depuis les années 1920. Ainsi, on peut suivre la genèse – à partir de la crise des années 1930 – le mûrissement – pendant l'Occupation et sous le régime de Vichy – et la remise en cause – après la Libération, lors de la Reconstruction et des premières des Trente Glorieuses – d'une véritable culture réactionnaire puisant dans les pratiques, les mentalités et l'activité des organisations d'un vaste milieu professionnel composé des représentants patronaux des multiples métiers du cuir, qu'il s'agisse des tanneries, de la chaussure, de la ganterie, ou de la maroquinerie.

Seconde originalité, un des aspects les plus dramatiques de l'histoire du régime de Vichy, la spoliation des entreprises appartenant à ceux qui sont alors désignés comme « juifs », apparue en 1940 sous le vocable d'« aryanisation » importé de la législation nazie, se trouve ainsi située dans un temps plus long et réinsérée dans un *continuum* qui rend par là même les années 1940-1944 plus intelligibles. Florent Le Bot nous détaille, archives à l'appui, la quasi préparation mentale et institutionnelle de la « déjudaisation » des entreprises du cuir dès les années 1930. Et en 1940, on constate que la spoliation antisémite dispose déjà pour ainsi dire de structures d'accueil au sein des principaux milieux professionnels du cuir. L'ouvrage nous donne ainsi à lire chemin faisant une vraie thèse, au bon sens du terme, à savoir que les dirigeants des organisations professionnelles du cuir ont tenté, dès l'avant-guerre, de mettre en œuvre une véritable « réaction industrielle » en s'opposant à la montée des grandes entreprises intégrées du cuir, dont la plus célèbre, Bat'a était étrangère – et non juive, bien que la question se soit posée en 1941 – et dont plusieurs, et tout particulièrement les Chaussures André, étaient dirigées par des entrepreneurs juifs. Les responsables des différents syndicats des métiers du cuir sont alors parvenus dès les années 1930 à obtenir du législateur et des pouvoirs publics une politique protectionniste et malthusienne à coloration xénophobe, marquée par les lois Le Poullen et Paulin de 1936. Cette « réaction » converge en 1941-1944, après la défaite de 1940 et la mise en place du régime de Vichy, avec la politique française – sous contrôle allemand – de spoliation antisémite. En effet, le Comité d'organisation des industries du cuir, chargé d'assurer la représentation des industries du cuir dans l'économie administrée de pénurie d'alors et dirigé par les responsables des syndicats professionnels d'avant 1939, accompagne sans état d'âme la liquidation – le plus fréquemment – ou parfois la vente de plusieurs milliers d'entreprises juives, dont la plupart sont des micro-entreprises artisanales, ce qui précipite leurs propriétaires dans le dénuement, avant même la persécution et l'issue souvent fatale. Mais ce projet fait long feu – par-delà la disparition définitive de nombreuses entreprises « juives » dans la tourmente des années 1940-1944 – après la Libération et les procédures, pourtant laborieuses et incomplètes, de restitution alors que les dynamiques nouvelles de la croissance réamorcent la modernisation de la branche.

Cette ambition de faire surgir une véritable culture politique *lato sensu* de l'étude d'une branche industrielle n'était rien moins qu'évidente. Le mérite de Florent Le Bot a été grand de s'attaquer à celle du

cuir sur une durée assez longue, de près de deux décennies encadrant, en amont et en aval, la seconde guerre mondiale, afin de suivre une histoire de type méso-économique depuis les débuts de la dépression des années 1930 jusqu'à l'amorce de la grande croissance d'après-guerre. L'habileté, mais aussi la difficulté ont consisté à traverser l'histoire de l'« aryanisation » économique à partir des acteurs, professionnels, administratifs et politiques de la branche du cuir. L'intérêt de la démarche, entre autres apports, a consisté à pouvoir accéder à des sources intéressant de multiples petites entreprises et une myriade d'artisans et de petits patrons qui, sans la procédure de « déjudaisation de l'économie » conduite entre 1941 et 1944 par l'administration de Vichy, et tout particulièrement le Commissariat général aux questions juives, ainsi que par les autorités d'Occupation, n'auraient pas laissé de traces dans les archives. Mais cela a contraint l'auteur à traverser trois histoires aux temporalités différentes : celle de la France de Vichy, l'histoire industrielle de la France, intégrant territoires, acteurs et entreprises, petites, moyennes et grandes et également l'histoire des entrepreneurs et des organisations professionnelles et syndicales. En outre, ce double parti pris de dépasser en amont et en aval la période de Vichy et de combiner histoire économique et politique a conduit l'auteur à dépouiller des sources éclatées, publiques (puisées dans les fonds du Commissariat général aux questions juives, de la Production industrielle, des Finances, du Conseil national économique, de la ville de Paris, des archives allemandes de l'Occupation) et privées (celles de syndicats professionnels, de la Banque de France et du Crédit lyonnais) ainsi qu'à constituer un ensemble de précieuses sources orales (de nombreux extraits issus d'entretiens avec Maurice Arnoult, artisan du cuir à Belleville, apportent un éclairage fort bien venu).

Il n'était guère évitable de répartir l'ouvrage en trois parties inégales, de part et d'autre de la seconde guerre, avec un morceau central majeur correspondant aux années de guerre, d'occupation et de spoliation. L'ensemble apporte nombre d'éléments nouveaux à notre compréhension de la période.

D'abord, une étude assez précise de la configuration de la branche dans les années 1930, marquée à la fois par la dispersion géographique et le regroupement dans certains quartiers de Paris comme Belleville ou en microrégions qui, telle celle de Fougères particulièrement bien analysée, prennent les traits d'une organisation en systèmes productifs locaux, parfois nommés « districts industriels », sur lesquels Florent Le Bot présente des réflexions utiles en référence à des recherches récentes sur le

sujet, lui-même objet de controverses parmi les historiens et les économistes. La coexistence entre une multitude de petites entreprises, des entreprises moyennes – dont les dirigeants jouent souvent un rôle majeur dans les organisations professionnelles – et de quelques grandes entreprises intégrées, comme Bat'a ou André – dont les dirigeants sont respectivement tchèques et juifs – rend compte des tensions internes à la branche.

Ensuite, on y voit les syndicats professionnels à l'œuvre et leur souci, par-delà la diversité des produits de la branche (tannerie, ganterie, maroquinerie, fabrique ou réparation de chaussures) d'unifier et d'incarner la « Famille » du cuir – avant même que la Charte du Travail vichyste ne consacre le terme en octobre 1941 – avec un projet corporatiste, protectionniste, exclusiviste et xénophobe, c'est-à-dire souvent antisémite.

L'auteur apporte également du neuf sur les spoliations, pourtant bien étudiées depuis une dizaine d'années. Il confirme, à partir d'un échantillon soigneusement sélectionné, que plus de la moitié des entreprises, et particulièrement les plus petites, ont été liquidées, ce que nous savions par les travaux antérieurs. Il confirme la faible présence allemande, sauf pour quelques grosses affaires, comme les Chaussures André, à l'issue d'ailleurs inaboutie et paradoxale. Mais on trouve du nouveau sur le rôle actif, même s'il n'est pas prédominant, du Comité d'organisation du cuir et des syndicats professionnels dans la réalisation de la spoliation, ainsi que sur le comportement des administrateurs provisoires. Il montre également la diversité des situations géographiques à travers le cas, moins connu, de la Seine-et-Oise, qui, d'ailleurs de manière encore non totalement élucidée, se distingue de celui de la Seine. On dispose aussi d'une étude, rare à ce jour, des procédures effectives de restitutions grâce au dépouillement des ordonnances des archives de Paris. Les restitutions ont bien été entreprises, mais de manière tardive – surtout pour les plus grosses affaires – incomplète ou inachevée, et ne peuvent de ce fait être assimilées à une véritable réparation morale telle qu'attendue par les victimes. Ajoutons *in fine* qu'il faut savoir gré à l'auteur d'avoir su toujours respecter une belle maîtrise et retenue dans le style et dans le ton, non sans manifester toutefois une grande sensibilité, lorsqu'il est question de spoliations, à propos desquelles, on s'en doute, on frôle constamment des drames humains.

Enfin, ce travail nous éclaire sur les dynamiques complexes de la croissance retrouvée après-guerre. Les flux de spoliations-restitutions se mêlent dans le *maelström* des créations et disparitions, facilitées sans doute par la liberté rendue en 1945 à la création des fonds de commerce, mais aussi par l'inflation, vive jusqu'en 1952. La branche renoue avec

une certaine modernisation marquée en particulier par la poursuite de la percée d'entreprises intégrées. Dès lors, les velléités de réaction corporatiste et malthusienne font long feu, malgré la persistance des dirigeants des syndicats professionnels, maintenus pour la plupart à leurs postes, à donner suite, avec quelques remaniements, aux projets d'avant-guerre.

Au total, une fois l'ouvrage refermé, on mesure combien l'histoire politique des courants réactionnaires des années 1930-1940 se trouve ainsi comme renouvelée et revigorée par cette plongée dans les organisations professionnelles du cuir, qui nous offre l'occasion d'analyser comment se constitue une véritable culture politique enracinée dans un milieu et de voir à l'œuvre les processus concrets de construction de cette *fabrique réactionnaire*.

Michel Margairaz

Introduction

« L'invasion massive de la vie économique et publique de la France par des juifs eut pour résultat d'augmenter la prostitution réglementée ou clandestine dans des proportions stupéfiantes ».

Mai 1942.

Cette sentence virulente est extraite du commentaire des *Corrupteurs*, film de propagande commandé en septembre 1941 pour l'exposition *Le Juif et la France*, par l'Institut d'étude des questions juives (IEQJ), officine antisémite stipendiée par les nazis¹. Ce film, aux ambitions didactiques, se présente en trois parties, *crime, déchéance et scandale*. Il se propose d'éclairer les spectateurs sur la prétendue influence corruptrice des juifs sur l'économie, les mœurs et finalement la société tout entière. Au milieu des banquiers, des hommes de presse et de cinéma, les juifs du textile et en particulier de la chaussure sont dénoncés comme pléthoriques et d'influence néfaste. Un graphique, inséré parmi les images, prétend que l'on trouve « 80 % de juifs dans la confection, 95 % dans la fourrure, 75 % dans la chaussure, 80 % dans la chapellerie, 60 % dans la chemiserie ». Ces chiffres et ces considérations ont sans cesse été repris durant l'Occupation pour justifier le vol des biens appartenant à des personnes considérées comme « juives ». Dans un néologisme, à peine adapté de la langue germanique, on parle alors d'« aryanisation » économique. Il s'agirait de « purifier » l'économie de ses éléments corrupteurs, soit en fermant les entreprises qualifiées de « juives » puis en liquidant leurs actifs, soit en les revendant à des repreneurs dits « aryens »². Ce vol « légalisé » concerne également les biens

1. Les corrupteurs, film réalisé par Pierre Ramelot, produit par Nova films, durée 29 mn, sortie en salle en mai 1942. Ce film est conservé au Service des archives du film du Centre national de la cinématographie. Cf. pour une présentation et une analyse détaillée du film, Éric Leroy, « Les corrupteurs, ou le cinéma français à l'heure nazie », Revue d'histoire de la Shoah, 163, mai-août 1998, p. 203-226.

2. Dans certains cas, relativement peu nombreux, l'entrepreneur pouvait être transformé en travailleur à façon.

meubles, immeubles ou financiers. La spoliation antisémite a affecté environ 50 000 biens, entreprises ou immeubles, dans toute la France.

La « loi » du 22 juillet 1941, « relative aux entreprises, biens et valeurs appartenant aux juifs », qui donne à l'« aryanisation » économique, mesure s'appliquant progressivement depuis l'automne 1940 à la seule zone occupée, une portée nationale, précise en son article 1 que l'objectif est « d'éliminer toute influence juive dans l'économie nationale ». Le projet tout entier se veut justifié par le terme d'« influence », au point d'ailleurs que, dans bien des cas, il ne va pas s'agir seulement d'évincer propriétaires, gérants ou actionnaires « juifs » mais toutes personnes ayant ou ayant eu des liens avec les propriétaires « juifs » (conjoint ou membres de la famille « non juifs », amis, collaborateurs et parfois même clients ou fournisseurs, etc.). Le terme même d'« influence » ne donne lieu ensuite à aucune définition, à aucune précision. Dans l'esprit des promoteurs de l'« aryanisation » économique, il semble aller de soi. C'est pourtant ce mot qui conditionne tout le projet ; l'idée que les juifs par leur prétendue mainmise sur l'économie en auraient perverti les fondements.

De ce point de vue, le film *Les corrupteurs* peut être mis en regard d'un autre document de propagande contemporain. Au début de l'Occupation, le service de presse du Comité général d'organisation des industries du cuir (CGOIC) passe commande d'un documentaire sur les métiers du cuir. Le *Voyage au pays cuir* est projeté, en décembre 1942, en présence du ministre de la Production industrielle, Jean Bichelonne³. Les métiers du cuir y sont présentés comme s'inscrivant dans une longue tradition, enracinés dans « la terre de France » (ayant même contribué à en modeler le paysage). Les gestes lents et mesurés des artisans, leurs outils « désuets »⁴ seraient la garantie d'un travail de qualité selon une tradition artisanale française millénaire (les mots « ouvrier » ou même « usine » ne sont jamais prononcés). Ce film, en parfaite concordance avec

3. Les archives du Centre national de la cinématographie ne disposent pas de la copie du film *Voyage au pays du cuir*. Elles conservent, toutefois, une version postérieure à l'Occupation, L'industrie du cuir, qui semble être un nouveau montage du film amputé de quelque huit minutes. *Voyage au pays du cuir* réalisé par Paul de Roubaix, visa de censure du 22 mars 1943 ; L'industrie du cuir, du même réalisateur, produit par la société Je vois tout, durée 11 minutes 50 secondes, date d'exploitation 1948. Cf. également « Jean Bichelonne préside la présentation du film "les industries du cuir" », Bulletin du Comité du cuir, décembre 1942, p. 13-14 ; ainsi que le livre publié en marge du film : J. Piersat, *Voyage au pays du cuir*, Service de presse du CGOIC, Paris, 1942, 180 p.

4. Le terme est employé dans le film sans aucune connotation péjorative.

l'idéologie de la « Révolution nationale », se conclut par une formule emblématique : « L'industrie du cuir est une des rares où coexistent normes modernes et procédés d'antan. Artisans, industriels, fabricants, corroyeurs, gantiers, cordonniers, relieurs, maroquiniers, connaissent leur mutuelle dépendance, tous fils de la même et grande famille indissolublement unis par ce lien souple et vivant, le cuir. »

Si la comparaison entre les deux documents a un intérêt, c'est, semble-t-il, dans la mesure où l'un postule l'existence d'une communauté harmonieuse, celle de la « Famille du cuir », s'appuyant sur la tradition séculaire et une production de qualité, l'autre cherche à expliquer la remise en cause de l'harmonie sociale par l'intervention d'éléments allogènes. Ainsi, dans *Les corrupteurs*, le maréchal Pétain est présenté comme celui qui, seul, peut changer le cours des choses⁵. Le commentateur de rappeler : « Je hais les mensonges qui nous ont fait tant de mal, a dit notre Maréchal. [Et le commentaire ajoute] Ceux qui ont corrompu notre peuple, ceux qui propagent aujourd'hui encore le mensonge, ce sont toujours les mêmes, les juifs. Ils seront expulsés de la Communauté nationale quelles que soient leurs ruses pour y rester incrustés. Au détriment de la jeunesse française, cette race étrangère avait accaparé toutes les places importantes. Toutes celles dont dépendait l'activité du pays. Ces places sont libres. Elles reviendront à la jeunesse française [...] ». La jonction entre les deux films, *Les corrupteurs* et le *Voyage*, se noue autour des ingrédients propres aux mythes politiques décrits précisément par Raoul Girardet : l'âge d'or, l'unité, la conspiration et le sauveur⁶.

— Les spoliations antisémites

La spoliation des juifs durant l'Occupation a, ces dernières années, donné lieu, du côté de la recherche française et européenne, à une considérable production historiographique, aussi considérable qu'elle est demeurée pauvre sur le sujet au cours des quelque cinquante années qui

5. En revanche, le maréchal Pétain n'apparaît pas dans la version du *Voyage au pays du cuir à notre disposition à l'heure actuelle (soit le film exploité en 1948 sous le titre L'industrie du cuir)*. On peut émettre l'hypothèse que parmi les huit minutes d'images supprimées dans cette version par rapport à celle exploitée en 1943, se trouvaient des images plus explicitement en rapport avec le contexte, ainsi qu'avec la figure de Pétain.

6. Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, Seuil, Paris, 1986.

ont précédé⁷. Il ne faut évidemment pas négliger le précieux travail de Joseph Billig qui, durant la seconde moitié des années 1950, dans un contexte historiographique peu propice à une réflexion sur les responsabilités françaises dans les mesures antisémites et avec les seules archives du Centre de documentation juive, avait dégagé un certain nombre des grands traits du processus d'« aryanisation » économique saisi à travers le fonctionnement et le rôle du Commissariat général aux questions juives (CGQJ), administration nouvelle créée en mars 1941 par le gouvernement de Vichy⁸. Sous la plume de Billig, dessinant l'image d'un *quasi-ministère de l'antisémitisme*, « le CGQJ était un nœud où tous les fils de l'action antijuive en France se croisaient⁹ ».

Il a ensuite fallu attendre les travaux de Michaël Marrus et de Robert Paxton pour qu'une réflexion sur le rôle des autorités françaises dans la politique antisémite durant l'Occupation, ainsi que sur l'attitude de la société dans ce contexte, devienne pleinement d'actualité¹⁰. Cette réflexion a ouvert la voie, à partir des années 1990, à de multiples recherches qui sont venues approfondir les aspects les plus spécifiques de la question. L'« aryanisation » économique a donné lieu particulièrement à de nombreuses études à propos de l'implication des acteurs individuels et institutionnels, leurs mobiles, ainsi que les conséquences humaines et économiques de la spoliation. Quatre champs d'observation ont été privilégiés : le bilan du résultat des spoliations antisémites ainsi que celui des restitutions, le parcours des victimes, le rôle des institutions et des acteurs engagés dans l'« aryanisation » économique, la place de l'« aryanisation » dans les rapports franco-allemands ; selon trois échelles

7. Voir pour un large bilan historiographique, Revue d'histoire de la Shoah, « Spoliations en Europe », 186, janvier-juin 2007.

8. Joseph Billig, Le Commissariat général aux questions juives (1940-1944), Paris, Éditions du Centre, 1955-1960, 3 vol. Il faut noter que dès la fin des années 1950, dans le premier contexte de restitution, La Documentation française avait publié deux notes sur les spoliations et les restitutions : Notes et études documentaires, « Spoliations et restitutions », n° 1107 du 12 avril 1949 et n° 1108 du 13 avril 1949.

9. J. Billig, op. cit., t. I, p. 16. Deux récentes thèses ont pu prolonger ce travail pionnier : Martin Jungius, Der Verwaltungsbereich der « Arisierungsdienststellen » des französischen Judenkommissariats und die « Arisierung » der « Jüdischen Unternehmen » in Frankreich, 1940-1944, thèse de doctorat en sciences politiques, Université de Konstanz, 2005, 545 p. ; et Laurent Joly, Vichy et le Commissariat général aux questions juives. Contribution à l'histoire de la Shoah en France (1941-1944), Université Paris-I, 2004, 3 vol., 2 525 p.

10. Robert. O. Paxton, La France de Vichy, 1940-1944, Paris, Seuil, coll. « Points Seuil histoire », 1974 (1^{re} éd. en anglais 1972) et Michaël R. Marrus et R. O. Paxton, Vichy et les juifs, Paris, Le Livre de Poche, 1981 [Calmann-Lévy pour la 1^{re} édition].

d'approche : globalement – c'est-à-dire en envisageant le processus dans ses rouages et ses effets¹¹ –, géographiquement – que l'on pense aux recherches sur Lyon, Marseille, Rouen, etc. – ou sociologiquement – en particulier le travail monumental de Jean Laloum reconstituant les trajectoires individuelles et communautaires des juifs de trois communes de l'est parisien, Bagnolet, Montreuil et Vincennes, durant les années 1920-1950¹². À la fin des années 1990, l'enquête de la Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, dite Mission Mattéoli du nom de Jean Mattéoli, son président, a apporté, par l'importance des recherches réalisées et la portée symbolique d'une mission installée par le gouvernement de la République française, un puissant coup de projecteur sur le sujet, une mise en perspective des recherches déjà effectuées par ailleurs et une invite à en accomplir d'autres¹³.

Parmi les résultats que ces différents travaux sont venus établir, confortés à présent par nos propres recherches, la responsabilité des autorités françaises dans le processus de spoliation est apparue dans toute sa crudité. Les autorités d'occupation, par le biais de diverses ordonnances, indiquent un chemin que les autorités françaises s'empres- sent de suivre, en transcrivant celles-ci dans la « législation » française, de peur notamment de voir des intérêts allemands s'emparer des entre- prises de France. Mais très vite, les tutelles françaises, les acteurs français de l'« aryanisation », entrent dans un processus routinier à travers lequel il s'agit d'éliminer la pseudo-influence « juive » sur l'économie et même, le plus souvent, d'éliminer tout simplement les entreprises dites « juives ». Un projet nazi devient ainsi le programme politique des autorités françaises.

L'un des points obscurs de la réflexion demeure souvent la question de l'implication de la société française dans l'« aryanisation » écono- mique. La réussite ou l'échec de la spoliation doit être un premier indice de la réception par la société de ces mesures. Dénombrer les entreprises concernées, les entreprises vendues, celles liquidées ou transformées, est la première des tâches à laquelle l'historien doit se livrer. Mais la variété des acteurs enrôlés dans le processus, attestée par la variété des sources s'y référant (d'abord celles du Commissariat général aux questions juives, mais aussi des archives ministérielles, des archives d'entreprises, etc.),

11. Voir particulièrement Philippe Verheyde, *Les Mauvais comptes de Vichy. L'aryanisation des entreprises juives*, Paris, Perrin, 1999.

12. Jean Laloum, *Les Juifs dans la banlieue parisienne des années 20 aux années 50*, Paris, CNRS Éditions, 1998.

13. Voir pour notre sujet, Antoine Prost, Rémy Skoutelsky et Sonia Étienne (dir.), *Aryanisation économique et restitutions. Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France*, La Documentation française, Paris, 2000.

s'avère également un aspect à retenir¹⁴. Administrateurs provisoires (AP) chargés de gérer puis d'« aryaniser » le bien, délateurs qui parfois signalaient celui-ci aux autorités, candidats acquéreurs, organisations professionnelles intervenant à divers titres, agents immobiliers assurant la publicité de certaines de ces affaires, notaires, banquiers, etc. représentent une foule d'intervenants enrôlés dans le processus au côté des administrations chargées de conduire celui-ci à son terme. Une partie d'entre eux intervenaient *ès qualités* (que l'on songe aux notaires notamment), d'autres s'y engageaient indépendamment d'une quelconque contrainte (administrateurs, acquéreurs, délateurs, etc.). Comment un processus d'une telle nature criminelle, impliquant une telle diversité et une telle multiplicité d'acteurs a-t-il pu être mené à bien ? Quelle acceptation, quel assentiment et quel engagement y a-t-il fallu ? Par ailleurs, quelle opposition a-t-il rencontré ? Des « Justes » sauvant les biens, et peut-être même les personnes, se sont-ils manifestés ? De telles interrogations nous éloignent manifestement d'une lecture sous l'angle du contrôle exclusif et absolu de la société par le haut. Le processus s'est trouvé encadré par les autorités d'occupation ainsi que par les autorités françaises, mais il a dû également impliquer, d'une manière et selon une ampleur à déterminer, la société française dans ses profondeurs.

L'« aryanisation » se prétendant économique, c'est du côté des acteurs de l'économie que notre regard s'est tourné. Certaines recherches réalisées en parallèle aux nôtres ont abordé des secteurs spécifiques : la banque, la bijouterie, la photographie, etc. Toutefois, aucune n'a adopté notre démarche, à savoir une observation et une analyse reposant sur la moyenne durée avec l'appui de données méso-économiques. Le postulat de départ est que l'attitude des acteurs de l'économie, individus, entreprises ou institutions, face au processus de spoliation, ne peut se comprendre pleinement qu'au regard de la situation économique de l'avant-guerre. Une fois évalués, leur réception, leur engagement ou leur rejet de l'« aryanisation » économique doit pouvoir être éclairé par leur situation ou leur position durant les années 1930 face à la configuration économique et sociale. Par ailleurs, les effets et les suites du processus méritent pareillement d'être observés au cours de l'après-guerre. Quelles ont été les conséquences de l'« aryanisation » sur le secteur observé ? Quelles traces cette période laisse-t-elle du côté des professionnels ? Comment se déroule la restitution des entreprises spoliées ? Dans quelles conditions se rétablit la branche concernée ? Quels sont les changements

14. Voir une présentation des sources en fin d'ouvrage.